Allemagne : un officier de la Bundeswehr radié de l’armée en raison de son mandat de conseiller municipal AfD

03/02/2026 à 12h07

Le conseiller municipal AfD de Meiningen, Christoph Heurich, a été radié de la Bundeswehr fin novembre 2025 à la suite de soupçons d’extrémisme. Officier de carrière et père de deux enfants, il conteste cette décision et a engagé une procédure juridique pour obtenir sa réintégration.

Âgé de 41 ans, le major comptait plus de vingt ans de service au sein de l’armée allemande. Il occupait en dernier lieu un poste de chef de section au sein de l’état-major de la 10e division blindée à Veitshöchheim, en Bavière. Dès décembre 2024, un interdit professionnel lui avait été notifié, lui interdisant de porter l’uniforme. Sa radiation a été prononcée sur la base du paragraphe 46, alinéa 2a, de la loi sur les soldats, qui permet l’exclusion en cas de doutes graves sur la loyauté constitutionnelle.

Selon l’intéressé, les griefs retenus portent sur son engagement politique au sein de l’AfD, sa participation au groupe municipal du parti à Meiningen et certaines interactions sur les réseaux sociaux, notamment des mentions « j’aime » de publications de responsables du parti. Le Service de contre-espionnage militaire (MAD) estime que ces éléments, combinés au classement de l’AfD de Thuringe comme organisation « d’extrême droite avérée » par l’Office de protection de la Constitution, suffisent à remettre en cause sa fidélité à l’ordre démocratique.

Christoph Heurich rejette ces accusations. Il affirme n’avoir

jamais tenu de propos contraires à la Loi fondamentale et souligne qu’une simple appartenance partisane ne saurait justifier une sanction aussi lourde. Soutenu par un avocat, il a déposé un recours administratif et envisage une action en justice. Le ministère fédéral de la Défense, invoquant le secret disciplinaire et la protection des données personnelles, n’a pas souhaité commenter ce cas particulier.

Insuedthuringen